

VAN ROOY, Alison (dir.). *Rapport canadien sur le développement 1999, la Société civile et le changement mondial*. Ottawa, Renouf Publishing, 1999, IV-182 p., plus disque compact

Daniel Colard

Volume 31, numéro 3, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colard, D. (2000). Compte rendu de [VAN ROOY, Alison (dir.). *Rapport canadien sur le développement 1999, la Société civile et le changement mondial*. Ottawa, Renouf Publishing, 1999, IV-182 p., plus disque compact]. *Études internationales*, 31(3), 596–598. <https://doi.org/10.7202/704203ar>

penche sur l'émergence d'un ordre du jour international qui porte sur le développement social et sur l'amélioration de la condition féminine. La troisième section porte sur le discours d'après-guerre sur la condition féminine, et aussi sur la protection des femmes et des enfants. La quatrième partie porte à la fois sur les droits de la personne et le travail des femmes. Elle passe en revue la campagne internationale pour venir en aide aux femmes qui travaillent et les objectifs des divers gouvernements sur ces questions. La cinquième partie traite de la grande transformation des femmes, qui de reines du foyers deviennent une ressource humaine à exploiter. La dernière partie considère les points à apporter à un nouvel ordre du jour pour la recherche sur les femmes.

Parmi les conclusions de Mme Berkovitch figure la notion de citoyenneté telle qu'elle s'applique aux femmes. La formulation conventionnelle de la citoyenneté a besoin d'être élargie pour inclure la situation unique des femmes, dont la citoyenneté n'était pas considérée comme nécessaire, en ce qui a trait au domaine domestique. Même si l'on accepte cette conceptualisation *a priori*, l'accent est mis sur la dimension publique de la citoyenneté, telle qu'elle est exercée par les hommes, et les différents cadres d'analyse sont fondés sur les façons qu'ont les hommes de participer à la vie politique de la société. Ainsi, un nouvel ordre du jour de recherche et d'action sur le statut de la femme est de mise. Cet ordre du jour inclurait l'analyse des nouveaux droits de la femme et leurs effets sur l'exercice du rôle de citoyenne des femmes mariées, ainsi que l'analyse de ces effets sur l'exercice de la personnalité légale des femmes devant les tribunaux.

Mme Berkovitch jouit d'une grande perspicacité en ce qui a trait au mythe de l'égalité sexuelle, qu'elle souligne dans sa culture d'origine prétendument égalitaire, Israël. Ce petit livre est plein de renseignements fascinants sur la condition féminine. Elle présente entre autres, en annexe, deux tableaux : un donnant l'ordre dans lequel les divers États ont adopté des lois sur la parité salariale, et un second offrant la liste des pays qui ne jouissent toujours pas de cet élémentaire reconnaissance du travail des femmes. Par contre, il y a un bon nombre de phrases difficiles à décortiquer, surtout dans les passages analytiques plutôt qu'historiques. J'ai dû lire la conclusion deux ou trois fois pour bien comprendre le contenu. Et puis, l'auteur n'aborde pas la contre-hypothèse, selon laquelle la condition féminine suivrait en quelque sorte l'expansion de l'État-providence.

Laure PAQUETTE

Département de science politique
Université Lakehead, Thunder Bay, Canada

Rapport canadien sur le développement 1999, la Société civile et le changement mondial.

VAN ROOY, Alison (dir.). Ottawa,
Renouf Publishing, 1999, iv-182 p.,
plus disque compact.

Voici un document original publié sous l'égide de l'Institut Nord-Sud, organisme de recherches privé créé au Canada en 1996 et spécialisé dans les relations entre les pays industrialisés et les pays en développement. Il entend faire passer un message très simple dans un monde complexe et « globalisé », à savoir : l'importance du « souci humanitaire » et des actes de solidarité qui doivent

inspirer les politiques publiques. En mettant l'accent sur la société civile pour favoriser le changement mondial, l'Institut « espère provoquer un débat et stimuler de nouvelles idées sur les moyens d'instaurer des politiques et des programmes qui favorisent l'engagement civique, tant au Canada qu'à l'échelle internationale » (Sharon Capeling-Alakija). Cette publication vedette est le fruit d'un travail collectif d'une quinzaine de chercheurs membres d'organisations de la société civile. Le chercheur et le coordinateur principal a été Alison Van Rooy. On dénombre dans ce pays du froid quelque 175 000 organismes bénévoles sans but lucratif qui fournissent des services communautaires et exercent de fortes pressions pour changer le « paysage politique ». Ces organismes se manifestent partout dans le monde pour rendre celui-ci plus juste, plus humain et plus pacifique. Le Canada est à la pointe de ce mouvement.

Le « *Rapport sur le développement 1999* » examine les façons multiples dont la société canadienne soutient l'« expression collective de la justice sociale, économique, politique et environnementale », au Canada et à l'étranger. Après avoir justifié l'action de la société civile – les ONG sont nombreuses, actives, militantes et innovantes – le document aborde en huit chapitres d'inégale valeur et d'inégal développement les mesures prises par les organisations de la société civile canadienne (osc) dans les domaines sensibles suivants : le Développement international, le Défi commun de l'environnement, la Bataille pour la souveraineté alimentaire, la Défense des Droits de l'Homme, la Société civile et la prévention des conflits, l'Éga-

lité des sexes dans le monde et la Société civile canadienne devant la « Constitution économique mondiale ».

Ce dernier chapitre est l'un des plus stimulants et – en partant de la bataille de l'AMI (le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement négocié dans le cadre de l'OCDE mais rejeté par la France) – étudie les termes de l'échange et les rapports inégaux entre les pays du Nord et ceux du Sud. D'où l'idée de changer les règles et de doter la Communauté internationale d'une véritable « Constitution économique » qui tranche sur celle imposée par les multinationales, la mondialisation et les blocs commerciaux (ALENA – UE/CE). L'OMC peut servir de cadre à la contestation des règles commerciales internationales et au lobbying mutuellement renforcé ; des coalitions peuvent aussi se former pour peser sur le processus de négociation.

En 1995, la Commission de gouvernance globale, appuyée par les ONG, avait proposé la création d'un Conseil de sécurité économique qui serait chargé de « gérer l'interdépendance économique mondiale dans le respect des droits de la personne et de responsabilités universellement reconnues ». La perspective d'un forum de la société civile du millénaire – qui aura lieu aux Nations Unies en l'an 2000 – donne aux organisations non gouvernementales une occasion remarquable pour se concerter et exhorter les acteurs économiques à agir pour le bien commun et dans l'intérêt supérieur de l'humanité.

Le dernier chapitre du « *Rapport canadien sur le développement* » traite de l'« art de changer les choses » en fournissant un guide pratique pour

l'action : arrêter une stratégie et une tactique, développer un maillage de réseaux internationaux, cibler les objectifs, former et informer l'opinion publique, rechercher l'appui du secteur privé et créer de multiples partenariats.

En annexe le Document contient une liste des principales organisations de la Société civile et leur financement au Canada (pages 126 à 134) et une très intéressante annexe stratégique concernant le Canada et le Tiers-monde (l'aide publique au développement, la balance commerciale, les principales exportations et importations, les flux migratoires du Sud en direction de la Fédération et l'indice des liens avec les pays pauvres).

En résumé, le « *Rapport* » fournit aux spécialistes des problèmes internationaux un éclairage particulier en remettant en cause des pratiques classiques dans les relations internationales. Il montre qu'il existe bien une Société civile mondiale et que les ONG sont capables de faire évoluer les gouvernements quand elles agissent de concert (Cf. Traité d'Ottawa interdisant les mines, création d'une Cour pénale internationale, défense de l'écosystème). La tonalité est marquée par un certain optimisme et sous-entendue par une bonne dose d'idéalisme, ce qui nous éloigne de la Realpolitik et des « monstres froids » que sont les États. Mais, à la veille du XXI^e siècle, le principal défi à relever n'est-il pas de civiliser et d'humaniser la mondialisation ?

Daniel COLARD

Université de Franche-Comté

MOUVEMENTS MIGRATOIRES

L'immigration en Europe.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine. Paris, La Documentation française, 1999, (Coll. : « *Vivre en Europe* »), 165 p.

En ce début de millénaire, l'immigration constitue un des enjeux les plus sensibles, sinon les plus fondamentaux, des débats contemporains au sein de la Cité, puisqu'il renvoie à la gestion même des relations d'altérité à l'intérieur de la communauté politique. Elle influe sur la souveraineté des États, partagés entre l'adhésion à des principes universels et le contrôle des populations sur leur territoire. Par la force de travail et le capital financier qu'elle représente, l'immigration forme un des intrants majeurs des mécanismes du marché économique. Cependant, la rhétorique politique fait souvent beau jeu de la teneur précise de cet enjeu. S'agit-il des mouvements migratoires en tant que tels ? Des diverses modalités de l'intégration des populations allogènes ? Quand ces populations cessent d'être « étrangères » ou « immigrées » ? À la suite de quel processus ? Les modèles migratoires proposés par plusieurs pays peuvent-ils être opératoires sur un plan universel ? La régulation de l'immigration relève-t-elle de la Société civile, de l'État ou des organisations supranationales ? Avec l'enchevêtrement des significations variables, l'accumulation des données et des perceptions, l'enjeu migratoire se recouvre alors d'un épais voile, se prêtant désormais à toutes les manipulations xénophobes et démagogiques.

Dans un évident souci de clarification, Catherine Wihtol de Wenden